

Conseils de la vie locale

Economies d'énergie : des foyers testés

Depuis plusieurs mois, des membres du CVL Ouest étaient réunis au sein d'un groupe de travail « économies d'énergie » et s'intéressaient à cette question. Ils ont décidé de mener une expérience concrète avec d'autres membres du CVL Est autour de l'étude de la consommation d'appareils ménagers. De manière très concrète, des étudiants de l'UT en Génie de l'environnement viendront chez les habitants poser des compteurs d'énergie (wattmètre) sur des réfrigérateurs, des congélateurs... « Entre un réfrigérateur encastré dans une cuisine et un autre à l'air libre, la consommation peut varier. Idem si l'appareil est mal dégivré ou trop



C'est dans la cuisine que se trouve l'appareil ménager le plus énergivore, le réfrigérateur.

ancien », souligne Olivier Motret, professeur de physique qui encadre les travaux dirigés des étudiants. « Une fois les résultats collectés, un travail d'interprétation sera mené et les résultats dévoilés au CVL. »

J'aimerais connaître la consommation de mon aquarium de 45 litres

L'opération est menée en partenariat avec l'Espace Infos Energie de Tours (ADEME), EDF et Tour(s)plus. « Je me sens préoccupé par cette question, souligne Dominique Richard, membre du

CVL Ouest. Le frigo est un appareil énergivore. Je ne l'ai pas payé cher alors je m'interroge sur sa consommation. J'essaie de ne pas trop laisser mes appareils en veille mais j'aimerais savoir tout de même le gain énergétique et financier. » Patrick Vezin, lui, est président du comité de quartier Beaujardin-Raspail et membre du CVL Est : « J'essaie de limiter au maximum les minuteries chez moi et je débranche systématiquement les appareils en veille comme le magnétoscope ou le lecteur DVD. J'ai un aquarium de 45 litres qui reste allumé de 13h à 20h avec un bulleur alors je voudrais connaître sa consommation. »

Eteindre les appareils en veille pour économiser 300 à 500 kWh par an

Sur son site internet, l'ADEME souligne que les appareils à produire du froid consomment le plus d'électricité après le chauffage. Faire sécher le linge à l'air libre plutôt qu'avec un sèche-linge permet également d'économiser 15 % sur la facture d'électricité (hors chauffage). L'appareil consomme effectivement 500 kWh par an en moyenne. Pour leur part, les appareils en veille consomment 10 fois plus à l'année qu'un fer à repasser, soit de 300 à 500 kWh. Maintenir la veille des magnétoscopes, téléviseurs, chaînes Hi-Fi, décodeurs, ordinateurs, fours est souvent inutile (un magnétoscope, par exemple, garde plus d'un mois en mémoire les chaînes programmées). A méditer. Dans le cadre de la publication d'une plaquette donnant des conseils pratiques pour diminuer sa consommation d'électricité, la Ville de Tours s'appuiera sur les résultats de cette opération menée dans des foyers tourangeaux. ■

Les CVL se réunissent

L'inter CVL se déroulera lundi 17 décembre à 20h à l'espace Jacques Villeret aux Fontaines. L'ordre du jour prévoit la restitution de l'étude du cabinet de consultants « La suite dans les idées » chargé de faire des propositions pour améliorer le fonctionnement des conseils de la vie locale. Un débat avec les membres du CVL suivra. Les prochains CVL se dérouleront au mois de février.

Travaux

Maternelle Boutard : de la cantine au restaurant scolaire

En avril prochain, les locaux de restauration de la maternelle Charles Boutard seront détruits. Sa capacité d'accueil était bien trop réduite par rapport aux demandes d'inscription très fortes des parents d'élèves qu'il fallait honorer.

Les bambins sont à l'étroit au moment du repas, dans une can-



tant du service Éducation et du service des Bâtiments de la Ville et les architectes, explique la directrice. Elles se sont très bien déroulées. »

562 000 euros pour déjeuner dans de bonnes conditions

Les travaux sont programmés. Ils démarreront avec la destruction du restaurant en avril (les enfants déjeuneront tous dans la salle de motricité). C'est le cabinet d'architecture Rhésus situé à La Riche, qui a dessiné le nouveau bâtiment d'une surface de 200 m² en rez-de-chaussée. Celui-ci

Tourna

Mensuel municipal d'information de la Ville de Tours // **N° 92 / décembre 2007**

www.tours.fr

